

Taxe d'accise—Loi

Globe and Mail, le 25 octobre dernier, M. Jeffrey Simpson reprend les mêmes propos. Voici ce qu'il a dit:

Seules des mesures draconiennes prises maintenant peuvent résoudre le problème du déficit au début des années 1990.

Les augmentations de taxes prévues dans le projet de loi C-80 sont non seulement utiles, mais aussi essentielles au processus actuel de réforme fiscale et de relance économique au Canada.

Je voudrais parler de certaines réalisations encore plus importantes survenues depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Aujourd'hui, pendant la période des questions, nous avons parlé des agriculteurs. Les taux d'intérêt qu'ils payent ont considérablement diminué depuis les élections de l'an dernier. Il y a un an, les hypothèques sur cinq ans consenties par la Société du crédit agricole portaient intérêt à 14 p. 100. Aujourd'hui, ce taux est tombé à 11 7/8 p. 100. Cela représente une baisse de 2 1/8 point de pourcentage, ce qui est considérable. D'autres progrès ont été réalisés dans le domaine de l'emploi. Bien entendu, on nous en parle tous les jours parce qu'il s'agit de bonnes nouvelles. Le taux d'emploi a augmenté de 2.7 p. 100 au Canada l'an dernier, contre 2 p. 100 aux États-Unis d'Amérique. Notre bilan est bien meilleur et beaucoup plus positif que celui de ce pays. En septembre de cette année, 175,000 femmes de plus travaillaient que l'année précédente à la même époque. Ce genre de chose donne confiance aux Canadiens dans les mesures que prend le gouvernement.

Dans le secteur énergétique et minier, les activités de forage ont considérablement augmenté cette année. Au cours des huit premiers mois de 1985, les forages de puits ont augmenté de 19 p. 100 par rapport à l'an dernier. J'étais en Saskatchewan en août je suis allé constater les conséquences de la sécheresse. La situation est catastrophique, mais j'ai également vu d'importants forages de gisements pétroliers dans le sud de la province, et surtout dans les environs de Macoun et d'Estevan.

Aux élections de 1980, les libéraux ont promis l'essence à bon marché. Entre 1980 et 1984, elle a augmenté de \$1.15 le gallon.

M. Epp (Thunder Bay-Nipigon): Et elle va encore augmenter.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, à l'heure actuelle, notre déficit est supérieur à l'ensemble de nos dépenses d'il y a dix ans et trois fois supérieur à nos dépenses totales de 1967. C'est difficile à imaginer, mais ce sont les chiffres réels. En fait, avec le montant auquel s'élève maintenant le déficit, on pourrait paver la Transcanadienne de billets d'un dollar sur toute sa longueur et toute sa largeur. Cela fait beaucoup de milles et représente beaucoup d'argent gaspillé. Le coût du service de la dette s'élève cette année à \$1,024 par habitant, contre \$174 il y a 10 ans et \$63 l'année du Centenaire. Un dollar sur trois de nos impôts sert de nos jours à payer le service de la dette. Voilà une façon lamentable de diriger une entreprise, monsieur le Président, et nous devons faire davantage pour gérer nos affaires nationales plus efficacement.

La liste continue. Les succès que nous avons connus sont absolument remarquables, je le répète. Le secteur non résidentiel du bâtiment affiche une croissance de 12 p. 100 par rapport à l'année dernière. Quant aux petites entreprises, 173,000 d'entre elles entrent dans la catégorie des détaillants. Le chiffre d'affaires du commerce au détail a grimpé de 10 p. 100 au cours des sept premiers mois de 1985 par rapport à la même

période de l'année dernière. Et la liste ne s'arrête pas là, monsieur le Président. Bien que le projet de loi C-80 soit une mesure visant à accroître les recettes du gouvernement, lorsqu'on le considère dans son contexte budgétaire global, on constate qu'il contribue vraiment à convaincre davantage les Canadiens que leur gouvernement entend vivre davantage selon ses moyens de sorte que d'autres puissent retirer une part plus égale et plus équitable du réservoir de capitaux dont j'ai parlé plus tôt.

M. Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, j'aimerais faire quelques observations sur plusieurs points de l'intervention du député d'Ottawa-Carleton (M. Turner). Il en ressortira sûrement certaines questions auxquelles le député voudra sans doute répondre. Il a fait grand cas du caractère équitable que revêtent à ses yeux les dispositions du projet de loi C-80 découlant du budget de mai dernier. Il cite à cet égard la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall). Je ne vois pas comment des dispositions qui s'appliquent à un taux uniforme aux achats de divers produits peuvent représenter une imposition équitable quand des personnes de niveaux de revenus très différents achètent les mêmes produits. Le montant que chaque personne dépense pour acheter ces produits pourrait fort bien être le même, mais la proportion du revenu que chacune d'entre elles consacrerait à l'achat d'essence, de confiseries, de tabac ou d'alcool différerait beaucoup. Pour une personne qui gagne \$10,000 par an, un certain montant peut fort bien représenter une très grande proportion de son revenu alors que pour une autre qui en gagne \$200,000 ce n'est pratiquement rien. Je ne vois pas, monsieur le Président, comment ce genre de disposition fiscale peut être juste. Selon moi, il ne s'agit pas simplement d'un débat entre les ministériels et les députés de l'opposition sur l'équité du régime fiscal. Ces mesures découlent directement de la conjoncture au Canada.

Le député prétend que tous les indicateurs sont favorables. Chose certaine, ce n'est pas le cas ni du chômage ni même du déficit, et le député l'a reconnu. Il peut toujours prétendre que les taux d'intérêt sont satisfaisants même si, là encore, je ne vois pas quelles mesures le gouvernement a prises qui ont provoqué une baisse des taux d'intérêt. Il est manifeste que c'est au bon sens de la réserve fédérale américaine en définitive qu'il faut attribuer, en premier lieu, cette baisse, qui a eu des effets bénéfiques.

Comment le député peut-il prétendre que ces dispositions fiscales sont justes? Comment peut-il également affirmer, la propagande gouvernementale mise à part, que les indicateurs économiques sont satisfaisants? Les capitalistes s'inquiètent du déficit accumulé par son gouvernement et les chômeurs du Canada se plaignent du manque d'emplois.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, je comprends les questions de mon collègue. Je voudrais lui répondre en lui posant la question suivante: Était-il juste que chaque année depuis 1972, le gouvernement fédéral vice au-dessus de ses moyens et accumule une dette nationale incroyable de 224 milliards de dollars? Est-il juste d'avoir à consacrer un dollar sur trois de recettes fédérales au service de la dette nationale accumulée? Convient-il de mener ses affaires ou d'administrer un pays comme on l'a fait à partir de 1972, la première année où notre situation est devenue déficitaire?